

LES FONCTIONNAIRES DANS LE COLLIMATEUR DU MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ! GREVE ET MANIF LE 5 DECEMBRE 10 H POUR SE FAIRE ENTENDRE !



**SUPPRESSION DE
LA PRIME GIPA**



3 JOURS DE CARENCE



**REMUNERATION A 90%
LES 90 PREMIERS JOURS
DE MALADIE**



**GEL DE LA VALEUR
DU POINT D'INDICE**

L'objectif : Taper dans le portefeuille et la santé des agents publics pour réaliser 1,2 milliards d'euros d'économies sur la base de mensonges.



1er MENSONGE :

Les agents publics seraient par nature « plus absents que les salariés du privé ».

FAUX : Les études disent le contraire.

Parmi les moins absents on retrouve les enseignants et les agents d'État.

La part d'absence d'au moins 1 jour pour raison de santé au cours d'une semaine est :

Enseignants	FP Etat	Secteur privé	FP Hospitalière	FP Territoriale
2,6 %	3,2 %	3,9 %	4,6 %	5,1 %

Source : Direction générale de l'administration et de la fonction publique

Les fonctions publiques territoriale et hospitalière, sont celles où les agents sont le plus exposés à des publics vulnérables (Hôpitaux, Crèches, Ehpad, Centres PMI...) qui peuvent nous infecter mais que l'on se doit également de protéger de nos infections. C'est également là que les métiers pénibles (physiquement et psychologiquement) sont les plus représentés.

Dans les métiers à caractéristiques identiques, il n'y a presque pas de différence en nombre de jours d'absences pour maladie entre le privé et le public. **Source : IGAS 05.09.2024.**

Cela montre au passage que les 3 jours de carence dans le privé ont peu d'effet... Les sous-effectifs chroniques conduisent à une explosion du nombre d'épuisements professionnels et de maladies liés aux



2ème MENSONGE :

Les agents publics seraient « privilégiés » par rapport au privé.

FAUX : 2/3 des salariés du privé n'ont aucun jour de carence grâce à une prise en charge de la prévoyance santé.

Source : DREES janvier 2015



3ème MENSONGE :

Les jours de carence réduiraient le nombre d'arrêts maladie.

FAUX : D'après l'INSEE ils ont deux effets principaux :

- L'allongement de la durée des arrêts maladie
- La poursuite du travail malade. Cela peut dégrader la santé des agents et augmenter les dépenses de santé associées

Source : INSEE 17/07/2024



4ème MENSONGE :

C'est « dans un souci d'égalité avec le privé » .

FAUX : Comme vu en point 2, deux tiers des salariés du privé n'ont aucun jour de carence. S'il y avait vraiment un souci d'égalité, a-t-il été prévu de faire de même pour les salaires ?

En effet, la rémunération des salariés du privé a augmenté deux fois plus vite que celle des fonctionnaires entre 2011 et 2021 (0,4 % en moyenne par an dans le privé contre 0,2 % dans le public)

A noter que privé comme public, cette augmentation moyenne reste malgré tout extrêmement faible !

Source : INSEE 25.10.2023



5ème MENSONGE :

« Il faut responsabiliser les fonctionnaires », dit le ministre Guillaume Kasbarian.

FAUX : Ils sont déjà largement responsables ! L'attachement aux missions de service public va de pair avec leur engagement.

Une étude récente sur les cadres de la fonction publique l'illustre :

- 1/2 travaille fréquemment pendant ses jours de repos
- 1/4 travaille plus de 45h/semaine
- 9/10 déclarent faire des heures supplémentaires ; pour plus d'1 sur 2, elles ne sont ni récupérées, ni rémunérées (55 %)

Source : Baromètre cadre UGICT Secafi 2024

Le vrai sujet : Les conditions de travail se dégradent !

Au niveau des professions intermédiaires, c'est dans la fonction publique que leurs conditions de travail se dégradent le plus :

- 61 % déclarent que leur charge de travail a augmenté par rapport à l'année dernière (+8 points par rapport au privé)
- 68 % estiment être soumis à des risques psycho-sociaux (+15 points par rapport au privé)

Source : Baromètre cadre UGICT Secafi 2024

Le discours gouvernemental qui se diffuse actuellement est truffé de mensonges, populistes et dangereux. Dans le privé comme dans le public, il ne devrait y avoir aucune journée de carence. Être malade n'est pas un choix !

Journée de mobilisation des 3 fonctions publiques ensemble

Dès à présent, organisez-vous pour faire grève !

A minima déclarez-vous gréviste à vos supérieurs 59 minutes !!!

MANIF LE 5 DECEMBRE 2024 à 10H

De la cité administrative à la préfecture d'Avignon

Ne nous laissons pas abattre sans rien dire !

Résistons, battons-nous ensemble et gagnons !!!

